CARA'LOG

Gestion du logement loisir social saisonnier

Gestion de Logement de Loisir Social et Saisonnier
107, avenue de Rochefort
17201 ROYAN Cedex

PARC LOCATIF SAISONNIER À DESTINATION D'ENTREPRISES ET DE SALARIES

INTERVENANT SUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLOMERATION ROYAN ATLANTIQUE

LA TREMBLADE

SEMUSSAC

COZES

Renseignements et réservations :
Du lundi au vendredi de 9h à 18h
Adeline CHIVILO
Contact : 06 13 67 56 76 - 05 46 39 64 20
Courriel : a.chivilo@agglo-royan.fr

Ouverture du 1er janvier au 31 décembre

3 SITES - 42 LOGEMENTS - 84 PLACES D'HÉBERGEMENT

LA TREMBLADE

Adresse : Rue de la Bergerie – 17390 La Tremblade

Capacité :
5 chalets regroupant 18 logements pour 2 personnes maxi (dont un pour personne à mobilité réduite)

Descriptif :
- F1 – mezzanine de 27m²
- Cuisine séjour : Réfrigérateur – micro-ondes – 2 plaques électriques – Table et chaise de salle à manger – canapé – 1 placard penderie
- Mezzanine : 2 lits simples – 2 tables de chevet
- Salle d'eau : douche – Lavabo – WC
- Terrasse : salon de jardin

Résidence équipée d'une buanderie avec lave-linge et sèche-linge (2 € le jeton)

Loyer :
400 €/mois hors charges ou 13.33 €/nuit hors charges

Logement PMR : possibilité de loger 4 personnes
Supplément de 4 €/pers/nuit à partir de la 3 ème personne.

NOUVEAUTE

De janvier à mars inclus :

. 10 % de réduction pour des séjours de 15 jours minimum
. 20 % de réduction pour des séjours de 3 semaines et plus

SEMUSSAC

Adresse : Rés. les Epinettes – Rue des Roses - 17120 Semussac

Capacité :
10 logements pour 2 personnes maxi

Descriptif :
- F2 de 40 m²
- Coin cuisine : Réfrigérateur – micro-ondes – cuisinière électrique – lave-linge
- Séjour/Salle à manger : 1 table + 4 chaises – 1 canapé – 1 table basse – 1 meuble tv
- Chambre : 2 lits simples – 2 tables de chevet
- Salle d'eau : douche – lavabo - wc

Certains logements disposent d'une terrasse avec salon de jardin, d'autres ont un jardinet clos avec salon de jardin et cabanon.

Loyer pour les logements :
- A l'étage (sans extérieur) : 400 €/mois hors charges ou 13.33 €/nuit hors charges
- Avec terrasse : 410 €/mois hors charges ou 13.67 €/nuit hors charges
-Avec jardin : 420 €/mois hors charges ou 14 €/nuit hors charges

NOUVEAUTE

De novembre à mars inclus :

. 10 % de réduction pour des séjours de 15 jours minimum
. 20 % de réduction pour des séjours de 3 semaines et plus

COZES

Adresse : Rue des chênes – 17120 Cozes

Capacité :
4 chalets regroupant 14 logements pour 2 personnes maxi (dont un pour personne à mobilité réduite)

Descriptif :
- F1 – mezzanine de 27m²
- Cuisine séjour : Réfrigérateur – micro-ondes – 2 plaques électriques – Table et chaise de salle à manger – canapé – 1 placard penderie
- Mezzanine : 2 lits simples – 2 tables de chevet
- Salle d'eau : douche – Lavabo – WC
- Terrasse : salon de jardin

Résidence équipée d'une buanderie avec lave-linge et sèche-linge (2 € le jeton)

Loyer :
400 €/mois hors charges ou 13.33 €/nuit hors charges

Logement PMR : possibilité de loger 4 personnes
Supplément de 4 €/pers/nuit à partir de la 3 ème personne.

NOUVEAUTE

De novembre à mars inclus :

. 10 % de réduction pour des séjours de 15 jours minimum
. 20 % de réduction pour des séjours de 3 semaines et plus

Les charges sont à régler sur relevé de compteur à la sortie : eau : 4.20 €/m3 - Edf : 0.30 €/kwh (Semussac HC : 0,26 €/Kwh)
Les oreillers, couvertures, draps et tout linge de maison ne sont pas fournis.
Caution : 1/2 mois de loyer hors charges. En cas de nécessité, le ménage sera facturé.

CONDITIONS DE LOCATION :

Les logements de CARA'LOG sont dédiés aux travailleurs saisonniers exerçant sur le territoire de la CARA. La durée maximale du contrat de location ne doit pas dépassé 3 mois.

. Pièces à fournir pour la réservation de particuliers :

- 1 copie du contrat de travail
-1 attestation d'assurance pour le logement
-1 copie de la (les) pièce(s) d'identité des occupants
- 1 justificatif d'adresse de moins de 3 mois
- 1 lettre de cautionnement

. Pièces à fournir pour la réservation des entreprises :

-1 attestation d'assurance pour le logement
-1 copie des pièces d'identité des locataires du logement
- 1 attestation de l'employeur habilitant une personne déléguée par lui pour la signature du contrat
- 1 copie de la pièce d'identité de la personne habilitée à signer le contrat
- 1 copie du contrat de travail des locataires du logement

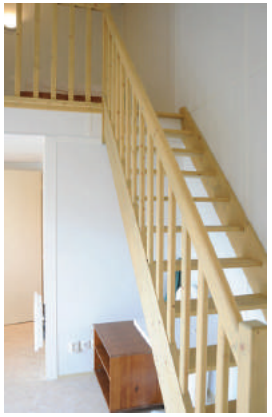

TOUTE RÉSERVATION SERA EFFECTIVE À RECEPTION D'UNE CONFIRMATION PAR E.MAIL : A.CHIVILO@AGGLO-ROYAN.FR